



Schéma de promotion des achats
socialement et écologiquement responsables
(Démarche, élaboration et structuration du
schéma).

Conseil d'administration du 10 mars 2025

Délibération 2025/03/CA-023

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1 et L.712-3 ;

Vu les statuts de l'Université de Toulouse ;

Vu les articles L2111-3 et D2111-3 du Code de la commande publique ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

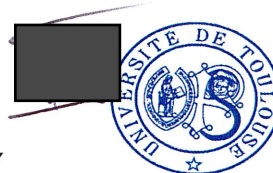
- **APPROUVE** la méthodologie de mise en place d'un schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER) ;
- **APPROUVE** la structuration d'un tel SPASER telle qu'elle est présentée en annexe de la présente délibération.

Toulouse le 10 mars 2025,

La Présidente de l'Université de Toulouse,

Date de transmission à la Rectrice de Région
académique et publication :

24 mars 2025



Odile RAUZY

Délibération adoptée à l'unanimité des votes exprimés

Nombre de membres en exercice : 39

Nombre de membres présents ou représentés : 33

Nombre de voix favorables : 33

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 0

Ne prennent pas part au vote : 0



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**UNIVERSITÉ
DE TOULOUSE**

Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER)

Démarche, élaboration et structure du schéma



DOMAINE FINANCES ET ACHATS
Direction des Achats

- SOMMAIRE -

INTRODUCTION	3
1.1 Les achats en 2024	4
1.2 La démarche SPASER	5
1.2.1 Qu'est-ce qu'un SPASER ?.....	5
1.2.2 Méthodologie	5
1.2.3 Trois axes	6
1.3 Calendrier	7
1.4 Présentation synthétique du SPASER.....	8
Axe 1 Coordination, ressources et moyens.....	9
1.1 Présentation de l'axe	10
1.2 Objectifs et actions	10
Axe 2 Axe environnemental	11
2.1 Présentation de l'axe	12
2.2 Objectifs et actions	12
Axe 3 Axe social et économie responsable	13
3.1 Présentation de l'axe	14
3.2 Objectifs et actions	14



INTRODUCTION

1.1 Les achats en 2024

1.2 La démarche SPASER

INTRODUCTION

1.1 Les achats en 2024

En 2024, sur un budget global de près de 474 millions d'euros, l'Université a consacré en 2024 **114 millions d'euros à ses achats**¹, à savoir l'acquisition de fournitures, services et travaux nécessaires à l'exercice de ses missions.

170 marchés notifiés

71% des marchés attribués à des PME

Répartition des marchés :

17% Fournitures

21% Services

62% Travaux

2690 fournisseurs actifs

32% des marchés attribués à des prestataires en Haute Garonne

104 177 heures d'insertion

Source : Nova Emploi 07.2024

3 000 heures de formation dispensées

Source : Nova Emploi 07.2024

62% des émissions GES générées par les achats

Source : BGES 2023

¹ En autorisation d'engagement (AE)

Au-delà des enjeux économiques et juridiques que représentent ces achats, ils constituent également un puissant levier d'action sur l'aspect social et environnemental. À titre d'exemple, le bilan d'émission de gaz à effets de serre (BEGES) réalisé en 2023 a démontré que les achats représentaient **62% des émissions de gaz à effets de serre** (36% pour les immobilisations + 26% sur les achats de biens et services).

Réduire l'empreinte écologique de l'établissement nécessite donc de réfléchir à la manière dont nous gérons nos achats.

En conséquence, l'Université de Toulouse a initié courant-2024 la rédaction d'un **Schéma de Promotion des Achats Socialement et Écologiquement Responsables (SPASER)**. Ce schéma constitue l'une des actions de l'axe 1 (« Pilotage et gouvernance ») du Schéma directeur de la transition écologique et sociétale (SDTES) et relève par ailleurs d'une obligation réglementaire pour l'ensemble des établissements dont le volume d'achat dépasse 50 millions d'euros HT (articles L2111-3 et D2111-3 du Code de la commande publique) .

1.2 La démarche SPASER

1.2.1 Qu'est-ce qu'un SPASER ?

Un tel schéma a pour but de détailler dans un document unique la stratégie de l'établissement en matière d'achats durables et permet ainsi d'approfondir et de donner un sens aux actions déjà existantes en la matière. Il se fonde ainsi sur un état des lieux de l'existant (volumétrie des marchés, part des dépenses couvertes par des considérations sociales et environnementales) et proposera à terme une série d'actions, de mesures et d'indicateurs à même d'incarner la stratégie de l'établissement en la matière.

Ce schéma est établi pour une durée de 4 ans (2025-2028), et sera renouvelé à son terme grâce aux indicateurs qui auront permis de le piloter et qui permettront de définir les axes d'amélioration en vue d'une version future.

1.2.2 Méthodologie

L'élaboration de ce schéma est pilotée par la Direction des Achats et le chargé de mission TES.

Avant le lancement de la démarche, un échange avec l'Université de la Sorbonne (qui a mis en place son propre SPASER en 2023) a permis à l'Université de Toulouse d'affiner sa vision du projet et d'en identifier les écueils. L'Université s'est également appuyée sur les SPASER mis en place par des collectivités territoriales (régions, départements, mairies...)

Un comité de pilotage, réunissant les différentes composantes et domaines de l'établissement, valide les points saillants de la démarche et du futur schéma tandis qu'un comité technique réunit les porteurs administratifs et politiques de chacun des trois axes de travail (cf. infra). Les réflexions se fondent sur des groupes de travail qui associent ou associeront la communauté universitaire ainsi que les partenaires de l'établissement (COMUE, EI Purpan).

Les premiers comités de pilotage ainsi que les premiers groupes de travail qui ont permis d'aller à la rencontre d'une partie des prescripteurs de l'établissement (recherche, patrimoine, etc.) ont

permis de consolider cette démarche et de faire émerger les axes et objectifs stratégiques mentionnés ci-dessous.

1.2.3 Trois axes

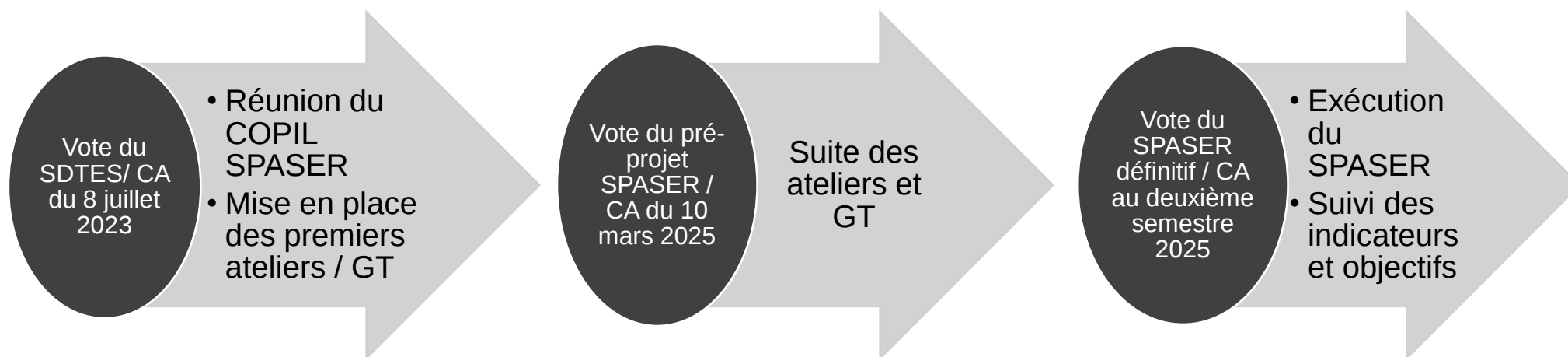
Le SPASER de l'Université s'articule autour des 3 axes suivants, eux-mêmes découpés en objectifs stratégiques et en actions :

- **Coordination, ressources et moyens** affectés à la transition des achats (axe 1) : la mise en place d'une telle transition nécessite le *développement d'un réseau achat* pensé comme le pivot de la TES sur le plan des achats (objectif stratégique 1), la *formation et l'acculturation* des acteurs aux achats durables (objectif stratégique 2) ainsi qu'un *pilotage* adéquat du SPASER (objectif stratégique 3) ;
- **Axe environnemental** (axe 2) : il s'agit de *favoriser l'économie circulaire* au sein de l'établissement (objectif stratégique 1), de favoriser également le *développement et le suivi des clauses et des critères environnementaux* dans nos marchés (objectif stratégique 2) et *d'améliorer la politique d'approvisionnement* de l'Université (objectif stratégique 3).
- **Axe social et économie responsable** (axe 3) : cet axe traduit la volonté de l'établissement d'utiliser nos marchés pour encourager l'insertion des personnes éloignées de l'emploi (objectif stratégique 1), soutenir les structures de l'économie sociale et solidaire (objectif stratégique 2) et favoriser la collaboration avec les TPE et les PME (objectif stratégique 3).

Chacun de ces axes fait l'objet d'une description détaillée dans la suite du document.

1.3 Calendrier

Le premier comité de pilotage relatif au SPASER (COPIL SPASER) s'est réuni en septembre 2024 et a marqué le point de départ officiel de la démarche SPASER ; s'en sont suivies d'autres réunions du COPIL ainsi que la réunion de différents ateliers et groupes de travail. Compte tenu du nombre d'intervenants et des ambitions de l'établissement, il a semblé préférable de reporter la validation finale du SPASER au 2^{ème} semestre 2025. Toutefois, pour la bonne information du Conseil d'administration (CA), le pré-projet SPASER est présenté dès le CA du 10 mars 2025.



1.4 Présentation synthétique du SPASER

1. AXE COORDINATION RESSOURCES ET MOYENS	
Développer un réseau achat pensé comme le pivot de la TES sur le plan des achats	Développer un réseau achat interne
	Développer un réseau achat externe
Former & Acculturer les acteurs aux achats durables	Diffuser et créer des outils supports pour accompagner les acteurs du processus d'achat
	Arbitrer la programmation des marchés et informer les opérateurs économiques
	Former les acheteurs / gestionnaires aux achats durables
	Aller à la rencontre des usagers et échanger sur les pratiques
Piloter le SPASER	Suivre les actions et faire remonter les indicateurs
	Communiquer régulièrement sur son état d'avancement
2. AXE ENVIRONNEMENTAL	
Favoriser l'économie circulaire	Se positionner sur le non-achat via notamment la mutualisation des besoins
	Eviter l'achat neuf et /ou prolonger la durée de vie de nos matériels: réemploi, réparation, achat d'occasion, garantie...
Favoriser le développement et le suivi des clauses et des critères environnementaux dans les marchés	Atteindre 100% de marchés comportant des considérations environnementales pertinentes et liées à l'objet de l'achat
	Suivre les considérations environnementales des marchés : référents, règles applicables...
Améliorer la politique d'approvisionnement	Améliorer la politique d'approvisionnement : montants minimum de commande, achats groupés par période temporelle...
3. AXE SOCIAL & ECONOMIE RESPONSABLE	
Encourager l'insertion des personnes éloignées de l'emploi	Définir par segments d'achat les leviers sociaux majeurs
	Suivre les considérations sociales des marchés : référents, règles applicables...
Soutenir les structures de l'économie sociale et solidaire (ESS)	Favoriser l'interconnaissance entre les besoins de l'Université Toulouse 3 et l'offre des structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE) et du secteur du travail protégé et adapté (STPA)
	Orienter et réserver une part des achats aux structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE) ou du secteur du travail protégé et adapté (STPA)
Favoriser la collaboration avec les très petites entreprises (TPE) et les petites et moyennes entreprises (PME)	Encourager et simplifier l'accès à la commande publique des très petites entreprises (TPE) et les petites et moyennes entreprises (PME)



AXE 1 | COORDINATION, RESSOURCES ET MOYENS

1.1 Présentation de l'axe

Cet axe permet le portage de la démarche SPASER au sein de l'établissement et contribue par ailleurs à la structuration de la fonction achats.

Dans ce cadre, il est apparu nécessaire de structurer un réseau achat, en interne (auprès des composantes, unités de recherche, etc.) mais aussi en externe (afin d'échanger avec les autres établissements d'enseignement supérieur et de recherche de Toulouse). Cela permet d'aller au plus près des acteurs de la communauté universitaire afin de les sensibiliser et de les acculturer aux achats durables, avec notamment des échanges ou la mise en place de formation. Enfin, le SPASER nécessite d'être piloté durant quatre années afin de suivre les actions et de faire remonter les indicateurs, autant d'éléments qui permettront de nourrir les réflexions nécessaires à la mise en place d'un nouveau SPASER en 2028, dans une démarche d'amélioration continue et d'approfondissement de l'engagement sociétal de l'établissement.

1.2 Objectifs et actions

Objectif stratégique 1 : Développer un réseau achat pensé comme le pivot de la RES sur le plan des achats

- ⇒ Développer un réseau achat interne
- ⇒ Développer un réseau achat externe

Objectif stratégique 2 : Former et acculturer les acteurs aux achats durables

- ⇒ Diffuser et créer des outils supports pour accompagner les acteurs du processus d'achat
- ⇒ Arbitrer la programmation des marchés et informer les opérateurs économiques
- ⇒ Former les acheteurs / gestionnaires aux achats durables
- ⇒ Aller à la rencontre des usagers et échanger sur les pratiques

Objectif stratégique 3 : Piloter le SPASER

- ⇒ Suivre les actions et faire remonter les indicateurs
- ⇒ Communiquer régulièrement sur son état d'avancement



AXE 2 | AXE ENVIRONNEMENTAL

2.1 Présentation de l'axe

L'établissement souhaite se doter d'une stratégie visant à réduire l'impact environnemental des achats, en développant l'économie circulaire pour réduire les achats neufs dans la phase amont, en favorisant le développement et le suivi de considérations environnementales dans les marchés, et en développant des politiques d'approvisionnement limitant l'impact environnemental des achats.

La réalisation du Bilan d'Emissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES) de l'Université Toulouse 3 a mis en évidence que le poste principal d'émissions correspond aux achats réalisés par l'université. L'établissement étant engagé dans une démarche de réduction de son impact environnemental, déclinée via le Schéma Directeur Transition Ecologique et Sociétale ainsi que le plan d'action BEGES, le SPASER doit permettre de réduire l'impact environnemental des achats aux différentes étapes du processus d'achat. 3 objectifs stratégiques déclinés en 5 actions sont identifiés et s'appuieront sur des outils et méthodologies existantes ou à mettre en place, en lien fort avec l'axe « Coordination, ressources et moyens ».

2.2 Objectifs et actions

Objectif stratégique 1 : Favoriser l'économie circulaire

- ⇒ Se positionner sur le non-achat via notamment la mutualisation des besoins
- ⇒ Eviter l'achat neuf et /ou prolonger la durée de vie de nos matériels

Objectif stratégique 2 : Favoriser le développement et le suivi des clauses et des critères environnementaux dans les marchés

- ⇒ Atteindre 100% de marchés comportant des considérations environnementales pertinentes et liées à l'objet de l'achat
- ⇒ Suivre les considérations environnementales des marchés : référents, règles applicables...

Objectif stratégique 3 : Améliorer la politique d'approvisionnement

- ⇒ Améliorer la politique d'approvisionnement : montant minimum de commande, achats groupés par période temporelle



AXE 3 | AXE SOCIAL ET ÉCONOMIE RESPONSABLE

3.1 Présentation de l'axe

Objectifs : cet axe traduit la volonté de l'établissement d'utiliser ses marchés pour encourager l'insertion des personnes éloignées de l'emploi, soutenir les structures de l'économie sociale et solidaire et favoriser la collaboration avec les TPE et les PME.

Les structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE) et du secteur du travail protégé et adapté (STPA) sont présents dans de nombreux domaines d'achat (fournitures et services) et peuvent ainsi répondre aux besoins de l'Université de Toulouse. Il existe plus de 200 000 établissements et services d'aide par le travail et entreprises adaptées sur le territoire français, positionnés sur plus de 200 métiers (espaces verts, prestations RH et administratives, services numériques, communication, conditionnement, nettoyage et entretien, etc.)

Il est d'autre part primordial pour l'Université d'encourager l'accès des TPE et PME à la commande publique. L'objectif est d'encourager une dynamique à travers la veille, le sourcing, les rencontres, les échanges..., afin de faciliter leurs candidatures.

3.2 Objectifs et actions

Objectif stratégique 1 : encourager l'insertion des personnes éloignées de l'emploi

- ⇒ Définir par segments d'achat les leviers sociaux majeurs
- ⇒ Suivre les considérations sociales des marchés

Objectif stratégique 2 : soutenir les structures de l'économie sociale et solidaire (ESS)

- ⇒ Favoriser l'interconnaissance entre les besoins de l'UT et l'offre des structures de l'insertion par l'activité économique et le secteur du travail protégé et adapté
- ⇒ Orienter et réserver une part des achats aux structures de l'insertion par l'activité économique ou du secteur du travail protégé et adapté

Objectif stratégique 3 : favoriser la collaboration avec les TPE et les PME

- ⇒ Encourager et simplifier l'accès à la commande publique des TPE et PME